

**Zeitschrift:** Dissonanz = Dissonance  
**Herausgeber:** Schweizerischer Tonkünstlerverein  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 100  
  
**Rubrik:** Rubrique ASM

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Wettbewerbe**

### **The modern recorder project**

#### **Internationaler Kompositionswettbewerb 2008**

Das IMD (Internationales Musikinstitut Darmstadt) schreibt für die 44. Internationalen Ferienkurse für Neue Musik 2008 einen Wettbewerb für neue Blockflötenkompositionen aus: Blockflöte solo, Blockflötenensemble (bis zu sechs Spieler), Blockflöte mit anderen Instrumenten (bis zu acht Spieler).

Teilnahmeberechtigt sind Komponistinnen und Komponisten jeglicher Nationalität, nicht älter als 40 Jahre. Preise: € 2000 und € 1000. Einsendetermin: 29. Februar 2008.

Weitere Informationen: [www.tremediamusic.edition.de](http://www.tremediamusic.edition.de) oder STV-Sekretariat.

## **Rubrique ASM**

### **Fête des Musiciens 2008: « fra l'altro — Entre-saison »**

Les musiciens suisses partiront du 24 au 25 mai 2008 en voyage : la fête annuelle nous mènera de Coire à Savognin, Mistail et Rhäzüns. Les ensembles Swiss Improvisers Orchestra, CH.AU et Vortex de Suisse romande, Vokalensemble Zürich et Ensemble Ö de Coire joueront dans l'ancien palais épiscopal et dans des églises les plus remarquables. Un passage obligé pour tous ceux qui s'intéressent à la musique, l'histoire et la culture !

### **European Composer's Forum ECF à Varsovie**

Le forum des compositeurs européens (European Composer's Forum, ECF) a été créé l'an dernier et réunit les associations de compositeurs de 22 pays de l'espace européen. Il s'agit d'une organisation de type solidaire qui veut donner plus de poids aux compositeurs en Europe. Sous la pression toujours plus forte exercée sur les créateurs culturels, il est de plus en plus important d'agir de manière solidaire et commune. L'ECF cherche à intensifier les contacts entre ses membres et réunir les forces afin d'apparaître en public avec un poids politique plus important. Le secrétariat se trouve à Vienne et est dirigé avec conviction et compétence par Franz Stahmer. ([www.composersforum.eu](http://www.composersforum.eu)).

ECF est l'un des trois piliers du ECSA (European Composer and Songwriter Alliance) qui fut fondé au début de l'année à Madrid. Les deux autres piliers sont l'APCOE (Alliance of Popular Composer Organisations in Europe) et la FFACE (Federation of Film and Audiovisual Composers in Europe). L'ECSA est donc l'association faîtière des compositeurs et compositrices de toutes les tendances musicales et se positionne comme leur porte parole sur la scène politique, notamment à Bruxelles. C'est également Frank Stahmer qui en dirige les affaires, ce qui garantit à l'ECF une information et une capacité de réaction de premier ordre. Par ailleurs l'ECSA dispose encore d'une lobbyiste expérimentée sur place à Bruxelles. Les premières actions entreprises démontrent déjà leur capacité d'influence.

L'assemblée générale de l'ECF a eu lieu les 25 et 26 septembre 2007 à Varsovie. Des représentants de 15 pays y ont discuté pendant deux jours de l'avenir de l'association. L'association des compositeurs polonais qui fêtait son 50<sup>e</sup> anniversaire en était l'hôte et a proposé un programme cadre passionnant (entre autres un concert magnifique du Wiener Klangforum sous la direction du membre ASM Beat Furrer) et une organisation parfaite. Une séance du comité de l'IAMIC (International Association of Music Informations Centre) a également eu lieu sur place, ce qui a permis d'ouvrir une discussion commune sur la problématique de la nouvelle musique et des festivals.

Le travail politique est évidemment une priorité pour l'ECF. Le comité a néanmoins proposé quatre projets qui devraient renforcer la visibilité de l'association. A l'exemple des musiciens pour films à Cannes et des musiciens pop avec MTV ou PopKomm, les compositeurs et compositrices de la musique « classique » contemporaine devraient disposer d'une « foire » internationale permettant des réunions et échanges annuels: « ARTMUSFAIR ». Cette idée a eu du succès et il va lui être donné suite. De même l'assemblée a approuvé — malgré quelques réticences notoires — la création d'un Prix européen de musique contemporaine classique (European Composer Awards for Contemporary Classical Music). Le projet ECCO, European Contemporary Composers Orchestra, dans lequel le comité s'était déjà beaucoup investi tant au niveau de l'idée que de la réalisation, n'a pas obtenu — du moins pour le moment — le soutien de l'assemblée, arguant que trop de problèmes pratiques étaient encore non résolus. Il en est allé de même avec le projet pédagogique « Audience Development for Contemporary Music in Europe » voulu avec force notamment par Helmuth Erdmann, dont la signification fut largement reconnue mais la réalisation paraissant aller au-delà des possibilités de l'ECF.

Le financement du secrétariat est toujours le problème principal de l'ECF. Pour le moment l'association des compositeurs autrichiens (Österreichischer Komponistenbund) et la société de gestion AKM en ont porté la plus grande part, ce dont nous sommes reconnaissants mais qui ne peut être une solution durable. Etant donné que, selon le droit européen en vigueur, toute association ne peut être soutenue financièrement par l'UE qu'après deux ans d'existence, une brèche de financement existe pour 2008. Celle-ci devrait être couverte par les membres qui sont donc sollicités, et cela concerne notamment l'ASM qui s'est investie dans cette association dès le début. **ULRICH GASSER, MEMBRE DU COMITÉ ECF**

### **Loi sur l'encouragement à la culture et loi sur Pro Helvetia**

Le comité ASM soutient la position de suisseculture qui a été communiquée à la presse comme suit :

#### **Loi sur l'encouragement à la culture et loi sur Pro Helvetia**

*L'assemblée générale de suisseculture attend des améliorations substantielles*

Suisseculture, l'association faîtière des créateurs culturels en Suisse a discuté lors de sa dernière assemblée extraordinaire des deux projets de lois soumis par le Conseil Fédéral sur l'encouragement à la culture et Pro Helvetia. Après avoir procédé à une analyse approfondie, les membres considèrent ces

deux projets comme largement insuffisants et ont exprimé unanimement leur grande déception.

En ce qui concerne la loi sur l'encouragement à la culture, l'assemblée a formulé quatre exigences qui devraient être impérativement respectées dans le futur appareil législatif. Il s'agit de la reconnaissance de la compétence pour la Confédération d'accorder des soutiens directs à la création d'œuvres, la garantie de la possibilité pour les créateurs culturels et de leurs organisations d'être entendus et de participer au développement de la politique culturelle, la création d'un Conseil de la culture et l'inscription dans la loi de dispositions relatives à la sécurité et la prévoyance sociales des créateurs.

Les membres de suisseculture ont également formulé trois exigences fondamentales à propos de la Loi sur Pro Helvetia qu'ils considèrent devoir être un projet de loi indépendant : l'autonomie de Pro Helvetia, une base légale pour une composition représentative du Conseil de fondation et des commissions techniques et le maintien du soutien à la création.

L'association faîtière suisseculture s'attend à être intégrée dans la future discussion politique sur ces deux projets de lois. Elle se montrera active et critique dans les débats. Il n'est pas possible qu'une nouvelle législation n'apporte aucune amélioration, voire même une péjoration de la politique culturelle menée actuellement.

Informations complémentaires sur les sites [www.suisseculture.ch](http://www.suisseculture.ch) ou [www.asm-stv.ch](http://www.asm-stv.ch)

### **Prix de composition Marguerite Staehelin décerné à Roland Moser**

Le prix de composition Marguerite Staehelin qui est décerné tous les deux ans par l'Association Suisse des Musiciens a été décerné à Roland Moser. Celui-ci est né en 1943 à Berne et a étudié chez Sándor Veress et Wolfgang Fortner, il est membre de l'Ensemble Neue Hroizonte Bern et enseigne la composition à la l'Académie de Musique de Bâle. Il a créé une oeuvre riche qui va de pièces conceptuelles jusqu'à l'opéra *Avatar* d'après Théophile Gautier. Sa préoccupation des romantiques comme Heine, Runge, Brentano, Ritter ou Novalis est de la plus grande importance. C'est à l'issue du concert du 8 septembre, au cours duquel furent jouées les *Brentanophantasien*, que le prix lui a été décerné dans le cadre du Lucerne Festival qui avait par ailleurs programmé trois de ses œuvres. L'éloge a été rédigée et dite par Peter Schweiger. Les deux lauréats précédents étaient Jürg Wytttenbach et Thomas Kessler.

### **Concours**

#### **The modern recorder project, concours international de composition 2008**

L'institut international de musique de Darmstadt (IMD) met au concours pour les 44<sup>e</sup> cours de vacances de musique nouvelle 2008 un concours de compositions pour flûte à bec : flûte à bec solo, ensembles de flûtes à bec (jusqu'à six), flûtes à bec avec autre instruments (jusqu'à huit interprètes). Ouvert à tous les compositeurs de toutes nationalités de moins de 40 ans. Prix : € 1000 et € 2000. Délai : 29 février 2008.

Informations: [www.termediamusicedition.de](http://www.termediamusicedition.de) ou secrétariat de l'ASM.

### **Nordkorea lädt New Yorker Philharmoniker ein**

Die New Yorker Philharmoniker sind von Nordkorea offiziell eingeladen worden, in der Hauptstadt Pjöngjang ein Konzert zu geben. Das Ensemble ist nicht abgeneigt, dem Ruf des Kulturministeriums des Landes zu folgen. Laut amerikanischen Presseberichten will das Orchester die Möglichkeiten eines Auftrittes in dem von US-Präsident George W. Bush als «Schurkenstaat» bezeichneten Land sorgfältig prüfen.

Bislang sind die New Yorker Philharmoniker, das älteste Orchester der Vereinigten Staaten von Amerika, erst in Südkorea aufgetreten. Die Einladung erfolgt offenbar im Zuge von Gesprächen des amerikanischen Botschafters Christopher Hill mit dem nordkoreanischen Offiziellen Kim Kye-gwan über eine Entspannung der Beziehungen zwischen den beiden Ländern. Von der Tendenz zu einer «Öffnung» berichtet auch Konrad Boehmer, der unlängst das nordkoreanische «Air Spring»-Musikfestival besuchte: «Da gärt etwas in Nordkorea, da öffnet sich was ...» (vgl. NZfM 4/2007)

### **Tod der Komponistin Ruth Zechlin**

Die in der ehemaligen DDR grossgewordene Komponistin Ruth Zechlin ist nach langer Krankheit in München im Alter von 81 Jahren am 4. August 2007 verstorben. Die am 22. Juni 1926 in Grosshartmannsdorf bei Freiberg (Sachsen) geborene Ruth Zechlin studierte in den vierziger Jahren an der Hochschule für Musik in Leipzig und wurde 1950 Lehrerin an der Hochschule für Musik Hanns Eisler in Ostberlin, wo sie ab 1969 eine Professur für Komposition innehatte.



Neben Sinfonien, Solokonzerten, Kammermusiken, Liedern und Ballettmusiken schrieb sie in Zusammenarbeit mit Heiner Müller die szenische Musik *Hamletmaschine* und 1992 die Oper *Die Reise*. 1975 und 1982 wurde sie mit dem Nationalpreis der DDR ausgezeichnet. Nach der Wende übersiedelte sie ins bayerische Passau und widmete sich bevorzugt der geistlichen Musik.

### **Tod des Komponisten Tichon Chrennikow**

Tichon Nikolajewitsch Chrennikow, legendärer Generalsekretär des Komponistenverbandes der Sowjetunion und linientreuer Kritiker Schostakowitschs und Prokofjews, ist am 14. August 2007 im Alter von 94 Jahren in Moskau verstorben. Der am 28. Mai 1913 in Jelez geborene Chrennikow studierte in Moskau bei Wissarion Schebalin Komposition und übernahm 1941 die Stelle des Musikabteilungsverwalters des Zentralen Theaters der Sowjetarmee. 1948 wurde er zum Generalsekretär des Komponistenverbandes der Sowjetunion ernannt, eine Funktion, die er bis in die neunziger Jahre innehatte. Im Westen bekannt wurde Chrennikow vor allem wegen seiner scharfen Kritik am vermeintlichen «Formalismus» Schostakowitschs und Prokofjews, der diesen ein geregeltes Arbeiten während der Sowjetherrschaft praktisch verunmöglichte.